

# PROJET ÉDUCATIF 2023-2027 DE L'ÉCOLE SECONDAIRE DU GRAND-COTEAU

Adopté par le conseil d'établissement le 8 novembre 2023 par la résolution no [23-24-14].

Date de prise d'effet : 1<sup>er</sup> février 2024

Date de fin : 30 juin 2027

Le projet éducatif est un outil de gouvernance stratégique permettant de définir et de faire connaître à la communauté éducative de l'école les orientations, les priorités d'action et les résultats attendus pour assurer la réussite éducative de tous les élèves. Il est élaboré en fonction des caractéristiques et des besoins des élèves qui fréquentent l'école ainsi que des attentes formulées par le milieu au regard de l'éducation. Résultant d'un consensus, il est conçu et mis en œuvre en faisant appel à la collaboration des différents acteurs intéressés par l'école et à la réussite éducative, soit les élèves, les parents et le personnel de l'école.

Le projet éducatif a été élaboré en cohérence avec le Plan d'engagement vers la réussite (PEVR) 2023-2027 du Centre de services scolaires des Patriotes. Il est également arrimé avec le Plan stratégique du ministère de l'Éducation du Québec 2023-2027.

## GROUPES ET PERSONNES AYANT COLLABORÉ À L'ÉLABORATION DU PROJET ÉDUCATIF

Tout au long de l'élaboration du projet éducatif, des consultations ont eu lieu périodiquement avec les membres du comité de pilotage constitué des membres du comité pédagogique et d'autres membres du personnel afin d'assurer une représentativité de l'ensemble du personnel, le Comité de direction, le Conseil des enseignantes et enseignants, le Conseil d'établissement, le Conseil des élèves sous forme de rencontres statutaires consultatives et d'assemblées générales du personnel.

Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont collaborées à l'élaboration du présent projet éducatif.

## CONTEXTE

### ENVIRONNEMENT EXTERNE

L'école secondaire du Grand-Coteau est située à Sainte-Julie, une municipalité d'environ 31 000 habitants<sup>1</sup>. Elle accueille des élèves provenant des 11 communautés (quartiers) d'appartenance de Sainte-Julie soit; Rural, Du Moulin, Rucher, Fleurs, Vieux, Versailles, Tourne-Vent, Du Grand-Coteau, Soleil, Domaine et Bernard Goyette. La majorité des élèves ainsi que ceux qui fréquentent les classes spécialisées sont transportés en autobus scolaire. Les élèves marcheurs proviennent principalement des quartiers Versailles, Vieux, Tourne-Vent, et Du Grand-Coteau. Le service de transport collectif local est gratuit pour tous, en tout temps, sur tous les circuits des quartiers de la municipalité.

Le revenu moyen des ménages de la municipalité est de 43 754\$ par année. Le secteur / quartier Soleil et Vieux sont cependant constitués en grande partie de locataires dont le revenu moyen est plus faible. La proportion de la population vivant sous le seuil d'un faible revenu (après impôt) pour l'année 2015 est répertorié comme suit :

Ville de Sainte Julie; 2,9

Soleil; 10,2

Vieux; 4,1

De plus, l'indice combiné de défavorisation (recensement de 2016) pour la municipalité est de 1. Une seule communauté (quartier) présente un indice de défavorisation matérielle : Vieux. La communauté (quartier) Soleil est la seule à présenter des indices de défavorisation sociale.

Proportion de la population n'ayant aucun certificat, diplôme ou grade (%)

SCOLARITÉ	STÉ-JULIE	RURAL	DU MOULIN	RUCHER	FLEURS	VIEUX	VERSAILLES	TOURNE-VENT	G-COTEAU	SOLEIL	DOMAINE	B. GOYETTE
%	10,2	16,6	10,7	14	14,2	16,2	3,2	4,2	6,8	15,4	3,9	5,7

<sup>1</sup> Selon l'Institut de la Statistique du Québec

Le recensement de 2016 mentionne également que la proportion de la population n’ayant aucun certificat ou diplôme est nettement plus importante pour les communautés (quartiers) Rural, Vieux et Soleil et que, pour ces deux dernières, la proportion des familles monoparentales est également plus importante (respectivement 72,0 % et 25,3% auxquels s’ajoute le quartier Rucher à 25,5%) comparativement à 12,1 % pour la communauté (quartier) Fleurs et à 12,3 % pour la communauté (quartier) Versailles.

**PROPORTION DE FAMILLES MONOPARENTALES (%) - FAMILLES AYANT AU MOINS UN ENFANT DE MOINS DE 18 ANS**

SOUTIEN SOCIAL	STE-JULIE	RURAL	DU MOULIN	RUCHER	FLEURS	VIEUX	VERSAILLES	TOURNE-VENT	G-COTEAU	SOLEIL	DOMAINE	B. GOYETTE
%	21,1	22,4	19,7	25,5	12,1	25,3	12,3	14,5	24,1	72,0	14,5	15,9

L’école travaille en partenariat avec le CISSS de la Montérégie-Est, notamment pour les services de l’infirmière scolaire et les programmes de la santé publique et d’un travailleur social. Il existe un partenariat entre l’école et le service de la Régie intermunicipale de Police Richelieu-Saint-Laurent par l’intermédiaire d’un programme de prévention en milieu scolaire ainsi que d’un protocole d’intervention École-Police en lien avec le plan de lutte contre la violence et l’intimidation en milieu scolaire en plus des interventions en situation d’urgence sur le terrain de l’école. L’école a également développé un partenariat avec la Maison de l’entraide pour répondre à des besoins ponctuels de certaines familles. Un représentant de l’école siège à la Table de concertation des organismes communautaires de Sainte-Julie. Elle est partenaire avec la Maison des Jeunes de Sainte-Julie dans la prévention auprès des jeunes dans la rue et dans le parc autour de l’école. Finalement, l’école travaille également en partenariat avec Le VIRAGE (Centre de réadaptation en dépendances), avec le CRDI (Centre de réadaptation en déficience intellectuelle et en troubles envahissants du développement) et plus récemment, elle collabore à la réalisation d’un projet de recherche sur la prévention des troubles anxieux au secondaire, encadré et accompagné par le Réseau universitaire intégré de santé de Sherbrooke (RUIS).

## ENVIRONNEMENT INTERNE

**Nombre d'élèves :** 760

**Rang décile IMSE :** 1

**Nombre d'employés :** 84

**Services offerts :**

- Groupes d'enseignement régulier du secondaire.
- De la première à la troisième secondaire, on y offre des services pédagogiques pour l'ensemble de la clientèle du secteur de Ste-Julie. En quatrième et cinquième secondaire, on y offre des services pédagogiques pour les élèves du projet pédagogique particulier en IDTIC seulement
- Deux classes d'enseignement spécialisé pour l'Apprentissages des Compétences sociales et de la Communication dans un Environnement Structuré (classe ACCÈS).  
Ces classes accueillent des élèves ayant besoin d'un enseignement structuré et individualisé tant pour les apprentissages que pour les habiletés sociales et pour la communication. Elles permettent aux élèves d'évoluer dans un environnement épuré sur le plan sensoriel et de se situer dans l'espace, le temps et l'organisation de la tâche à l'aide d'outils visuels.
- Une classe de soutien en 1re secondaire; le nombre de périodes en français et en mathématique est augmenté afin de mieux répondre aux besoins des élèves ayant des difficultés d'apprentissage. L'enseignement et l'encadrement sont assurés par une enseignante de l'adaptation scolaire (orthopédagogue).
- Service ESCALE : Enseignement et Soutien aux Compétences et aux Apprentissages favorisant L'inclusion et l'Engagement des élèves. Ce service intermédiaire accueille des élèves ayant des besoins sur le plan du développement des capacités adaptatives qui affectent leur fonctionnement scolaire, social, comportemental ou affectif. Il offre un lieu d'apaisement et d'apprentissage pour favoriser leur réussite éducative au sein des classes ordinaires.

## CLIENTÈLE ET ORGANISATION SCOLAIRE

En septembre 2023, l'école secondaire du Grand-Coteau compte 741 élèves répartis en 30 groupes-classes. Au sein de ces groupes, deux classes sont spécialisées et adaptées pour l'apprentissage des compétences sociales et de la communication dans un environnement structuré. L'équipe est composée de trente-six enseignants à temps plein et treize enseignants à temps partiel, de trois professionnels à temps plein (une conseillère en orientation, une psychologue et une psychoéducatrice), de 7 professionnels dont 4 à temps plein (un travailleur social, une conseillère d'orientation, une psychologue et une psychoéducatrice) et 3 à temps partiel (une orthophoniste, une infirmière et une deuxième conseillère d'orientation) et de 10 membres du personnel de soutien (une secrétaire d'école, une technicienne en organisation scolaire, deux agentes de bureau, deux techniciennes en loisirs, un technicien en documentation, un technicien en informatique, deux techniciennes en travaux pratiques). Finalement, le service aux élèves est assuré par 6 éducatrices spécialisées (2 TES en classe 971 et 972, 1 TES pour les élèves du 1<sup>er</sup> cycle, 1 TTS pour les élèves du 2<sup>e</sup> cycle, cette dernière étant aussi responsable de la prévention des toxicomanies en plus de 2 TES pour le service ESCALE), 9 orthopédagogues (4 en classes ordinaires, 2 au service ESCALE et 3 en classes ACCÈS), 2 surveillants d'élèves et 3 surveillants du midi. L'organisation scolaire se présente par un enseignement au secondaire de 1<sup>er</sup> cycle et de 2<sup>e</sup> cycle. Les 28 groupes réguliers sont répartis en trois volets, soit 20 groupes au volet IDTIC, 3 groupes au volet Multisports IDTIC, 1 groupe soutien de 1<sup>re</sup> secondaire et 4 groupes réguliers.

## MISSION DE L'ÉCOLE

L'article 36 de la *Loi sur l'instruction publique* définit comme suit la mission de l'école :

*L'école est un établissement d'enseignement destiné à dispenser aux personnes visées à l'article 1 les services éducatifs prévus par la présente loi et le régime pédagogique établi par le gouvernement en vertu de l'article 447 et à collaborer au développement social et culturel de la communauté.*

*Elle a pour mission, dans le respect du principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves, tout en les rendant aptes à entreprendre et à réussir un parcours scolaire.*

*Elle réalise cette mission dans le cadre d'un projet éducatif.*

## VISION, VALEURS ET ENGAGEMENTS

L'énoncé de vision représente l'avenir souhaité de notre école; il décrit l'environnement et les pratiques dans lesquels nous désirons que l'élève évolue afin qu'il ou elle se développe à son plein potentiel.

La vision de l'école secondaire du Grand-Coteau est : *Être bienveillant, s'engager et respecter se conjuguent à tous les temps, tout le temps.*

L'énoncé de valeurs est composé des leviers pour planifier les améliorations souhaitées.

Nos valeurs et nos engagements font de nous une école *BER*,

**La Bienveillance** : Se soucier des autres et de soi-même afin de se soutenir et de s'encourager sans jugement.

**L'Engagement** : S'appuyer et s'entraider à tous les niveaux d'interventions malgré les difficultés afin de développer une vision commune et cohérente de l'école.

**Le Respect** : Être courtois et à l'écoute des opinions des autres dans le respect de l'environnement de travail.

## NOS ENGAGEMENTS

Nous, les membres du personnel de l'école, nous engageons individuellement et collectivement à adopter les comportements et les attitudes correspondant à nos valeurs et nos engagements afin de faire évoluer l'école vers sa vision.

Notre but : « Promouvoir la réussite de tous en suscitant l'engagement pour former les citoyens de demain dans le respect des différences ».

## ENJEUX, ORIENTATIONS, OBJECTIFS, INDICATEURS ET CIBLES

Un **enjeu** représente ce que l'établissement d'enseignement, les élèves qui le fréquente et ses partenaires peuvent perdre ou gagner selon les stratégies qui seront mises en œuvre. Il sert à structurer les orientations. La formulation d'un enjeu se traduit par un énoncé de quelques mots et ne contient pas de verbe.

Une **orientation** permet d'affirmer les intentions qui marqueront la réalisation de la mission. Elle traduit les priorités, elle est rattachée à l'enjeu, elle est introduite par un verbe d'action, véhicule une idée maitresse et est claire et concise.

Un **objectif** est un engagement. Il énonce les changements précis et mesurables souhaités. Il est formulé sous forme de résultats perceptibles et significatifs et constitue la base de la reddition de comptes. Il est introduit par un verbe d'action.

Un **indicateur** est une information ou une mesure d'ordre quantitatif ou qualitatif qui permet d'évaluer les progrès accomplis dans l'atteinte de l'objectif. Il est précis et clair, il permet de mesurer un seul aspect à la fois et il repose sur des données fiables et récurrentes.

Une **cible** est associée à chaque indicateur et elle désigne le **résultat visé** compte tenu de l'objectif. Elle est précise et normalement quantifiable.

L'objectif et la cible doivent être formulés de façon « **SMART** », c'est-à-dire qu'il doit être **spécifique, mesurable, atteignable, réaliste et temporel**.

La majorité des enjeux, orientations et objectifs doivent être cohérents avec le plan d'engagement vers la réussite. Il est également possible d'ajouter des enjeux spécifiques à l'établissement.

## ENJEU NO 1 : LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES

ORIENTATION : Assurer la réussite de chacun de nos élèves

OBJECTIFS		INDICATEUR	SITUATION ACTUELLE Moyenne des résultats obtenus en juin 2019, 2022 et 2023	CIBLE POUR 2027
<b>OBJECTIF 1</b>	Augmenter la proportion d'élèves ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence lire en français de la 4e secondaire	1.1 Proportion d'élèves ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence lire en français de la 4e secondaire	81 / 113 71,7%	9 8,0% 79,6%
		1.3 Proportion de garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence lire en français en 2e et 4e secondaire	2 <sup>e</sup> sec. 54 / 105 51,4% 4 <sup>e</sup> sec. 40 / 63 63,5%	6 5,7% 57,1% 5 7,9% 71,4%
<b>OBJECTIF 2</b>	Augmenter la proportion d'élèves ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence écrire en français de la 4e secondaire	2.1 Proportion d'élèves ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence écrire en français de la 4e secondaire	75 / 113 66,4%	7 6,2% 72,6%
		2.3 Proportion de garçons ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence écrire en français de 2e et 4e secondaire	2 <sup>e</sup> secondaire 51 / 99 51,5% 4 <sup>e</sup> secondaire 33 / 63 52,4%	2 <sup>e</sup> secondaire 6 6,1% 57,6% 4 <sup>e</sup> secondaire 4 6,3% 58,7%



ENJEU NO 1 : LA RÉUSSITE DE NOS ÉLÈVES				
		2.4 Proportion d'élèves HDAA ayant obtenu un résultat final de 70% et plus à la compétence écrire de 4e secondaire	21 / 36 58,3%	4 11,1% 69,4%
<b>OBJECTIF 3</b>	Augmenter la proportion d'élèves ayant obtenu un résultat final de 70% et plus en mathématique de la 3e secondaire	3.1 Proportion d'élèves ayant obtenu un résultat final de 70% et plus en mathématique de 3e secondaire	98 / 154 63,6%	8 5,2% 68,8%
<b>OBJECTIF 4</b>	Augmenter les taux de réussite en français et en mathématique en 1re secondaire	4.1 Taux de réussite en français de la 1re secondaire	160 / 175 91,4%	10 5,7% 97,1%
		4.2 Taux de réussite en mathématique de la 1re secondaire	147 / 175 84,0%	15 8,6% 92,6%
<b>OBJECTIF 5</b>	Augmenter le taux d'obtention d'un premier diplôme ou d'une première qualification en 7 ans de nos élèves après l'entrée au secondaire	5.1 Taux de diplomation et de qualification en 7 ans de nos élèves après l'entrée au secondaire.	Données CSSP de la cohorte 2015-2022 84,9 %	Cible CSSP 82,0 %
		5.2 Taux de diplomation et de qualification en 7 ans des garçons	Données CSSP de la cohorte 2015-2022 82,0 %	Cible CSSP 84,4 %

## MISE EN ŒUVRE ET REDDITION DE COMPTES ANNUELLE

Une fois adopté, le projet éducatif est mis en œuvre grâce à des moyens qui sont énumérés dans un plan d'action. Ces moyens sont proposés par les membres de l'équipe-école et approuvés par le directeur ou la directrice de l'école.

Le projet éducatif et le plan d'action sont diffusés sur le site Web de l'école. Chaque année, le conseil d'établissement procède à l'évaluation du projet éducatif, dans le cadre de son rapport annuel. Il transmet ce rapport annuel aux parents et aux membres du personnel et le rend public sur le site Web de l'école.